CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E111243** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE 20/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 10 671

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL

Siret : 405 373 887 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 884899

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4873200204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4873200204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SARL CONSTRUCTION DA SILVA

41 RUE DE LA BOUTTE
88470 LA VOIVRE

Téléphone : 03 29 58 05 94 **Fax :**

Portable : 06 88 35 25 54

Responsabilité légale :
DA SILVA DANIEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : daniel.da.s@hotmail.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 218 815 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	15/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	15/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		15/12/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/11/2025 15:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E111243** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **20/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1996
Forme juridique : SARL
Capital : 10 671

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL

Siret : **405 373 887 00026**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 884899

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4873200204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4873200204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **SARL CONSTRUCTION DA SILVA**

41 RUE DE LA BOUTTE
88470 LA VOIVRE

Téléphone : 03 29 58 05 94 **Fax :**
Portable : 06 88 35 25 54

Site Internet :
E-mail : daniel.da.s@hotmail.fr

Responsabilité légale :
DA SILVA DANIEL GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/12/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	15/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2022
o Isolation des combles perdus	15/12/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.